

# **L'accès au diplôme supérieur en Belgique reste antidémocratique**

Les inégalités de revenu y sont-elles pour quelque chose?

Septembre 06

V.Vandenberghe\*

---

\* Département d'économie, IRES, Université Catholique de Louvain, 3 place Montesquieu, B-1348 Belgium  
email: vandenberghe@ires.ucl.ac.be. Fax : + 32 (0)10 47 39 45

## Résumé

L'accès au diplôme supérieur reste, en Belgique, largement antidémocratique. Les inégalités de revenu familial y contribuent-elles de façon décisive? La question peut paraître triviale tant nombreux sont les indices pour suggérer que les publics fréquentant et réussissant dans le supérieur, singulièrement l'université, proviennent souvent de familles aisées. Mais l'étude détaillée de la situation d'un échantillon de familles, au début des années 1990, montre qu'il n'en est rien. Car c'est le passé scolaire (la filière fréquentée dans le secondaire) et des facteurs socioculturels de long terme, comme le niveau d'éducation des parents, qui constituent les facteurs prépondérants. Une fois ces derniers pris en compte, nous ne décelons aucune corrélation résiduelle entre le revenu familial et la probabilité de décrocher un diplôme d'enseignement supérieur, tant universitaire que non-universitaire. Tout se passe comme si, à contexte socioculturel donné et compte tenu de tout ce qui s'est déjà joué dans le cadre de la scolarité obligatoire, l'augmentation des ressources financières des familles était sans incidence sur la fréquentation et la réussite dans le supérieur.

Quelles sont les implications d'un tel résultat pour la conduite des politiques? Avant tout qu'il est sans doute très difficile de combler le déficit démocratique du supérieur en accroissant – au-delà de ce qui existe déjà -- l'aide financière aux familles ayant des enfants en âge de le fréquenter. Une majoration des allocations familiales ou des abattements d'impôts pour enfants aux études serait sans effet majeur sur le profil des publics réussissant dans le supérieur. On peut aussi douter des effets positifs d'une politique qui consisterait à étendre le bénéfice l'allocation de rentrée scolaire, adoptée tout récemment, aux familles dont les enfants poursuivent des études au-delà de 18 ans.

Mais alors que faire? Beaucoup de choses sans aucun doute. Car conclure que le revenu familial, ne joue pas un rôle prépondérant aux âges où se joue la réussite dans l'enseignement supérieur, ne signifie pas qu'il n'en joue pas auparavant. Il se pourrait que le revenu joue un rôle plus marqué à un stade moins avancé du parcours scolaire: le maternel, le primaire ou le secondaire. Cette question mériterait une étude complémentaire. Des améliorations doivent aussi intervenir au niveau de l'enseignement secondaire, primaire, mais aussi maternel. A chacun de ces niveaux, il s'agirait de réduire la (très) forte relation entre l'origine socioculturelle et les acquis scolaires ou la filière fréquentée, mise en évidence par l'étude PISA.

## 1. Introduction

Les études supérieures, notamment universitaires, coûtent cher aux familles. Certes les droits d'inscription sont modestes au regard de ceux pratiqués ailleurs. Mais il faut prendre en compte les coûts de subsistance, les frais de logement (surtout pour l'enseignement universitaire). Ne négligeons pas non plus le manque à gagner. Le temps consacré à se former retarde l'entrée sur le marché du travail et donc le moment de la perception du premier salaire. Dans le même temps, de nombreux observateurs et articles de presse dénoncent régulièrement le caractère antidémocratique de nos systèmes d'enseignement supérieur (Baus, 2005). L'accusation repose sur le constat de ce que les jeunes issus de milieux défavorisés continuent d'être largement sous-représentés sur les bancs des auditoires<sup>1</sup>. Les comparaisons internationales suggèrent même que la Belgique, en termes de démocratisation de ses universités, fait moins bien que la plupart des pays à développement avancé (Educational Policy Institute, 2005)<sup>2</sup>. Dans un tel contexte, nous voudrions traiter ici d'une question précise: celle du rôle du revenu familial au moment où se joue la réussite dans le supérieur. Quelle est la contribution du facteur "revenu" dans la non-réussite du supérieur par certaines catégories de jeunes?

La question serait-elle triviale? Les indices et anecdotes sont nombreux pour suggérer que les publics qui fréquentent l'enseignement supérieur, singulièrement l'université, proviennent majoritairement de familles à revenu aisé, en tout cas supérieur à la moyenne. Le tableau 1, issu de données d'enquête belges que nous présentons plus loin, abonde dans ce sens. On y lit par exemple que 60,27 % des jeunes adultes issus de familles "riches" réussissent dans l'enseignement supérieur, contre seulement 27,27 % parmi les familles "pauvres" interrogées.

---

<sup>1</sup> L'état idéal, synonyme de d'enseignement supérieur démocratique, serait celui où l'origine socio-culturelle ou économique n'a aucune influence sur la probabilité de fréquenter le supérieur. La réalité est à l'évidence tout autre.

<sup>2</sup> Les auteurs de l'étude ont collecté plusieurs indicateurs comme le taux de participation au système universitaire de la tranche d'âge concernée, son taux de réussite global et, surtout, l'indice d'équité dans l'éducation (le degré de sur-représentation des étudiants provenant de catégories socio-culturelles favorisées). *«Le résultat est catastrophique pour notre enseignement, dénonce le recteur de Saint-Louis. Tous indicateurs confondus, la Belgique (les 2 Communautés confondues) se classe douzième sur treize pays étudiés dans cette deuxième comparaison. Elle est même treizième sur treize pour le seul indicateur d'équité. Notre enseignement serait donc le moins démocratique de l'ensemble des pays développés!»* (Baus, 2005)

Tableau 1: Taux de réussite dans d'enseignement supérieur chez les 20-24 ans en fonction du quartile du revenu familial (par tête).

Quartile <sup>3</sup> du revenu familial	ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR		ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR UNIVERSITAIRE	
	non-réussite	réussite	non-réussite	réussite
Q1="pauvres"	72,73	27,27	86,09	13,91
Q2	63,50	36,50	79,55	20,45
Q3	51,20	48,80	74,17	25,83
Q4= "riches"	39,73	60,27	61,81	38,19

Source: Psbh, 1992 Taille de l'échantillon N=564.

Le sens critique commande cependant de ne pas se contenter de l'évidence communément admise ou de la corrélation simple mise en évidence dans le tableau 1. Il faut s'intéresser à l'influence d'autres facteurs, a priori indépendants du revenu et des ressources financières. L'acquis scolaire au moment où le jeune est susceptible de fréquenter le supérieur, le diplôme des parents par exemple.

La théorie économique enseigne que l'éducation n'est pas un "bien" comme un autre. On n'accède pas au diplôme comme on achète une veste, une voiture ou un téléphone portable. Certes, décrocher un diplôme suppose une dépense en temps et en argent. Mais la grande particularité du "bien" éducation est qu'il doit être en bonne partie "produit" par le jeune lui-même. Les économistes ont coutume de dire que l'éducation est le résultat d'un "investissement" de l'individu en lui-même, via un effort cumulatif d'acquisition de savoirs et connaissances (Becker, 1964).

On peut, moyennant finance, louer un kot, se procurer un ordinateur portable ou une voiture. On peut même se payer un professeur particulier ou une mise au vert avant les examens... Mais réussir une formation supérieure suppose aussi de la part du jeune compétence, capacité d'adaptation, motivation et effort intellectuel. Or aucun de ces ingrédients ne s'achète directement. Ils sont le résultat d'un processus cumulatif long et complexe. Certains économistes démontrent d'ailleurs que ce dernier débute dès les toutes premières années de la vie (Heckman & Carneiro, 2003). Il s'opère d'abord exclusivement dans le cadre familial, où le niveau d'éducation des parents joue un rôle décisif. Il se déploie ensuite à l'interface de la famille, de l'école, du quartier ou de la bande de copain(ine)s...

Au terme de ce bref raisonnement, il apparaît que le pourquoi du caractère plus ou moins démocratique d'un système d'enseignement supérieur renvoie à tout le moins à deux types de facteurs, qu'il convient d'essayer de départager:

<sup>3</sup> En statistique, un quartile est chacun des 4 intervalles qui divisent et ordonnent les données triées en 4 parts égales, de sorte que chaque partie représente 1/4 de l'échantillon de population.

- le facteur monétaire (de court terme): celui du niveau des revenus dont disposent le jeune et sa famille au moment où se joue la réussite des études supérieures;
- les facteurs non-monétaires (de long terme), familiaux et environnementaux mais aussi motivationnels et cognitifs, correspondant au parcours et à l'acquis scolaires antérieurs;

## 2. L'analyse

Départager la contribution de chacune de ces deux grandes catégories de facteurs est, à notre connaissance, un exercice qui n'a jamais été tenté en Belgique. Les données adéquates sont, il est vrai, plutôt rares. Nous sommes toutefois parvenus à identifier une source qui, bien qu' imparfaite à maints égards, permet d'essayer de départager les éléments de court et de long terme exposés ci-dessus. Il s'agit du panel des ménages belges (PSBH<sup>4</sup>): une enquête socioéconomique administrée auprès d'un échantillon de familles résidant dans les trois régions du pays.

La grande richesse de cette enquête -- surtout dans la version administrée en 1992 -- est qu'elle informe simultanément sur les jeunes, le revenu familial, le niveau d'éducation des parents. Pour le jeune adulte, l'enquête renseigne le niveau de diplôme atteint (ou celui des études en cours) ainsi que la filière qu'il/elle a fréquentée dans le secondaire. En bref, le PSBH nous informe sur la réussite dans le supérieur ainsi sur les éléments monétaires de court terme (le revenu familial contemporain des années où se joue la réussite dans supérieur), mais aussi sur les facteurs non-monétaires de long terme susceptibles d'influencer cette réussite. Moyennant utilisation de la méthode statistique adéquate (décrite dans l'encadré ci-dessous), les données du PSBH permettent d'isoler la contribution propre de chacun de ces facteurs. En particulier, il devient possible de déterminer ce qu'il advient de la corrélation entre réussite dans le supérieur et revenu familial, une fois pris en compte l'influence de facteurs comme le diplôme du père et de la mère ou la filière fréquentée dans le secondaire.

Sur le plan technique, quatre précisions s'imposent.

Un, la tranche d'âge examinée. Dans l'enquête PSBH, nous retenons les jeunes de 20 à 24 ans, soit

---

<sup>4</sup> En anglais, Panel Survey of Belgian Households.

un total 564 individus susceptibles de réussir ou non dans le supérieur.

Deux, le terme "réussite dans le supérieur" correspond, parmi ces jeunes adultes de 20 à 24 ans, à deux cas de figure. Celui (majoritaire) où le jeune adulte est en possession du diplôme d'enseignement supérieur. Mais aussi celui (minoritaire) où il est toujours aux études. Nous assimilons ce dernier aux individus ayant réussi, considérant qu'il a une forte probabilité de décrocher le diplôme étant, à 20 ans et plus, toujours dans le supérieur. L'hypothèse paraît raisonnable s'agissant de l'accès au diplôme supérieur en général. Elle est plus contestable pour le diplôme universitaire. C'est une faiblesse qu'il faut garder à l'esprit au moment de l'interprétation des résultats.

Trois, notre stratégie d'identification de l'effet du revenu repose sur le fait qu'au sein (par exemple) de la catégorie "jeunes dont la mère a au plus un diplôme secondaire inférieur", le niveau de revenu disponible par individu peut varier considérablement. Heureusement pour notre question de recherche, il n'y a pas correspondance parfaite entre diplôme des parents et revenu. La première ligne du Tableau 2 illustre clairement la chose. Si parmi les familles dont la mère est peu diplômée 36,8% peuvent être qualifiées de "pauvres", on observe simultanément que 15,7% sont "riches"<sup>5</sup>. C'est cette variation intra-catégorielle du revenu qui permet de saisir correctement l'influence du revenu sur la réussite dans le supérieur.

Quatre, le revenu utilisé dans l'analyse correspond au revenu disponible total dans la famille. Il se compose donc des salaires et traitements nets, des allocations sociales et des éventuels revenus supplémentaires. Et cela pour tous les membres du ménage (incluant les éventuels grands-parents, oncles et tantes vivant sous le même toit). Précisons encore que la distribution du revenu utilisée correspond au revenu *par tête* au sein du ménage; soit le revenu total du ménage divisé par le nombre d'individus formant le ménage/la famille.

---

<sup>5</sup> Vraisemblablement en raison de la hauteur du revenu de leur conjoint.

Tableau 2: Distribution du revenu disponible par tête au sein de la famille des jeunes de 20 à 24 ans, selon le niveau d'éducation de la mère

Niveau d'éducation de la mère	Quartile de la distribution du revenu par tête dans la famille				
	Q1	Q2	Q3	Q4	Total
1: Au plus le secondaire inférieur	36,86%	25,38%	22,05%	15,71%	100%
2: Secondaire supérieur	22,40%	28,00%	21,60%	28,00%	100%
3: Enseignement supérieur court	10,45%	23,88%	26,87%	38,81%	100%
4: Enseignement supérieur long	0,00%	5,00%	5,00%	90,00%	100%

Source: Psbh, 1992. Taille de l'échantillon N=564.

### Méthode d'estimation de la part de la population contrainte par la faiblesse du revenu familial

La méthode utilisée dans le cadre de cette étude a été conçue et appliquée initialement à des données américaines par Carneiro & Heckman (2002). Son but est de calculer le pourcentage d'individus qui n'accède pas au diplôme d'enseignement supérieur en raison de la faiblesse relative du revenu dans le ménage, à l'âge où se joue cette question (18 ans et plus). Elle a ensuite été appliquée à des données britanniques par Daerden & alii (2004).

Le principe de base de cette méthode consiste à classer les jeunes adultes en fonction du quartile de la distribution du revenu familial.

L'hypothèse que font Carneiro & Heckman (2002) est que les jeunes issus de familles appartenant au quartile le plus élevé ( $Q_4$ ) ne sont pas contraints par le manque d'argent – par définition – s'agissant de réussir l'enseignement supérieur. Ils utilisent donc le taux de réussite dans l'enseignement supérieur de ces individus "riches" comme référence<sup>6</sup>. Et l'estimation des effets du revenu procède de la mise en évidence d'une baisse du taux de réussite lorsque l'on descend dans la hiérarchie des revenus: du 4<sup>ème</sup> quartile vers le 3<sup>ème</sup> ( $Q_3$ ), puis le 2<sup>ème</sup> ( $Q_2$ ) et le 1<sup>er</sup> ( $Q_1$ ); mais après avoir pris compte l'effet des facteurs non-monétaires de long terme comme le niveau d'éducation des parents ou celui de l'acquis scolaire antérieur.

La méthode économétrique, telle que nous l'appliquons nous-mêmes ici, peut se résumer sous la forme de l'équation [1]. La variable à expliquer correspond pour chaque individu  $i$  présent dans le PSBH à une variable binaire ( $Y_{ij}$ ), prenant la valeur 0 en cas de nonaccès au diplôme supérieur et 1 en cas d'accès. Cette variable est régressée sur le quartile  $k$  du revenu ( $Q_{ik}$ ) mais aussi sur un vecteur de variables  $F_{ij}$  contrôlant pour le type  $j$  de contexte ou d'environnement dans lequel le jeune a évolué (éducation de la mère et de la grand-mère maternelle), ou son passé scolaire (filière fréquentée dans le secondaire).

<sup>6</sup> Il est à noter que ce taux parmi les "riches" n'est jamais égal à 100%. Ce qui suggère que nombre de jeunes issus de familles "riches" n'accèdent pas au diplôme supérieur pour des raisons autres que l'argent familial.

$$Y_{ij} = \alpha + \beta_1 Q_{i1} + \beta_2 Q_{i2} + \beta_3 Q_{i3} + \sum_j \lambda_j F_{ij} + u_i \quad [1]$$

Notons que la diminution potentielle de la réussite  $Y_{ij}$  du fait de la baisse du revenu est directement mesurée par la valeur des  $\beta_k$  estimés. Par exemple,  $\beta_1$  mesure l'effet sur la réussite du fait d'appartenir au 1<sup>er</sup> quartile ( $Q_1$ ) de la distribution du revenu familial par rapport au 4<sup>ème</sup> quartile ( $Q_4$ ).

Une première estimation de ce modèle consiste à ignorer les facteurs dits de long terme ( $F_{ij}$ ). On estime alors les écarts "bruts" de taux de participation entre quartiles de revenu: ceux que l'on obtient lorsque l'on mesure, sans autre précaution, le rapport entre revenu familial et fréquentation ou réussite dans le supérieur.

Les estimations suivantes sont réalisées avec introduction graduelle des variables susceptibles de capter l'effet des facteurs de long terme ( $F_{ij}$ ). Elles fournissent des valeurs  $\beta_k$  "purgées" de l'effet de ces facteurs.

La dernière étape consiste à calculer -- pour chacune des séries de  $\beta$  estimées -- le pourcentage total d'individus contraints ( $PIC$ ), soit la part des jeunes dont on peut penser qu'ils ne décrochent pas le diplôme d'enseignement supérieur du fait de la faiblesse relative du revenu familial.

$$PIC = 0,25\beta_1 + 0,25\beta_2 + 0,25\beta_3 \quad [2]$$

La pondération des coefficients à 0,25 découle directement de la définition d'un quartile. Précisons enfin que l'équation [2] peut être calculée en prenant toutes les valeurs de  $\beta$  estimées, ou uniquement celles que l'analyse économétrique révèle significatives sur le plan statistique (cà-d différentes de 0 avec un forte probabilité).

### 3. Résultats

Les principaux résultats de notre analyse sont présentés dans le Tableau 3. Le première partie de ce tableau (3 premières colonnes de chiffres) concerne le supérieur dans son ensemble. La deuxième partie (3 dernières colonnes de chiffres) se rapporte à l'universitaire. La raison de cette distinction, déjà présente dans le tableau 1, est qu'il est a priori possible que les barrières financières opèrent différemment selon le type d'enseignement supérieur. Précisons que ce tableau contient l'estimation du pourcentage total d'individus contraints ( $PIC$ ), soit la part des jeunes d'une classe d'âge dont on peut penser qu'ils ne réussissent pas dans l'enseignement d'enseignement supérieur du fait de la faiblesse relative du revenu familial.

Est d'abord présentée la valeur de  $PIC$  calculée à partir des taux de participation "bruts" : ceux que l'on obtient sans que l'effet des facteurs non-monétaires de long terme ne soient pris en compte (Tableau 3, partie 1, 1<sup>ère</sup> ligne, 1<sup>ère</sup> colonne). Le calcul suggère alors qu'un peu plus de 17% des jeunes belges ne réussissent pas le supérieur en raison de la faiblesse du revenu familial. De



manière un peu inattendue, ce pourcentage n'est que de 13,6% dans le cas l'université.

Mais l'essentiel n'est pas là ! Le premier résultat à mettre en exergue (Tableau 3, ligne 1) est que le pourcentage d'individus contraints par la faiblesse du revenu familial diminue de moitié voire plus (de 17,06 à 7,05% pour l'ensemble du supérieur; de 13,6 à 3,23% pour l'universitaire) lorsque l'on tient compte du niveau d'éducation de la mère. La prise en compte additionnelle du diplôme du père fait chuter ces pourcentages plus encore. Dans le cas de l'enseignement universitaire, ils deviennent même nuls. Le deuxième résultat important (Tableau 3, lignes 2 & 3) est que ces pourcentages diminuent aussi lorsque l'on tient compte du passé scolaire. Lorsque l'on restreint l'analyse aux individus qui ont terminé l'enseignement secondaire (toutes filières confondues) on enregistre une baisse sensible du pourcentage d'individus contraints (de 17,06 à 12,06% pour l'ensemble du supérieur; de 13,6 à 12,9% pour le seul universitaire). Une diminution encore plus forte s'observe lorsque l'on se limite aux individus en possession d'un diplôme de la filière générale de transition<sup>7</sup>. Dans ce cas, et indépendamment du niveau d'éducation des parents, le pourcentage d'individus contraints devient nul, suggérant que les variations du revenu n'ont plus aucun effet sur la réussite.

On est donc tenté de conclure qu'en Belgique, au début des années 1990, très peu de jeunes étaient empêchés de poursuivre des études supérieures pour des raisons financières. Certes, de prime abord, les taux moyens de fréquentation sont plus faibles parmi les jeunes issus des familles à faible revenu (Tableau 1). Mais l'apport principal de notre analyse est de dire qu'il s'agit là avant tout d'une simple corrélation, sans contenu causal robuste. Car après avoir pris en compte l'effet du diplôme des parents ou encore celui du parcours scolaire antérieur, l'augmentation du revenu familial n'a plus, en soi, d'effet bénéfique sur la réussite.

Ce résultat est-il spécifique à la Belgique? Pas vraiment. Daerden & alii (2004) étudiant la décision des jeunes britanniques de poursuivre des études au-delà de 16 ans<sup>8</sup>, en utilisant données et méthodes similaires aux nôtres, concluent que tout au plus 3% des jeunes sont contraints par la faiblesse du revenu familial. Carneiro & Heckman (2002), examinant la situation des USA - où pourtant les droits d'inscription sont significativement plus élevés qu'en Europe – obtiennent des ordres de grandeur comparables, tant en termes de participation que de réussite.

---

<sup>7</sup> Depuis l'introduction du rénové, tous les élèves qui terminent l'enseignement général de transition ou le technique de transition, ont la possibilité de "transiter" vers le supérieur. Pour ceux qui terminent les filières du technique ou du professionnel de qualification, l'accès (uniquement au supérieur court) est conditionnel au fait d'avoir réussi une 7<sup>ème</sup> secondaire.

<sup>8</sup> L'âge de fin de la scolarité obligatoire en Grande-Bretagne.

Tableau 3: Estimation du pourcentage d'individus contraints (PCI), ne fréquentant pas l'enseignement supérieur en raison de la faiblesse du revenu familial . Pourcentages bruts et pourcentage sous contrôle du contexte socioculturel et du passé scolaire

Population de référence	PARTIE 1 ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR			PARTIE 2 ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE		
	Pourcentages bruts	Contrôle pour le niveau d'éducation de la mère	Contrôle pour le niveau d'éducation de la mère & du père	Pourcentages bruts	Contrôle pour le niveau d'éducation de la mère	Contrôle pour le niveau d'éducation de la mère & du père
20-24 ans	17,06%	7,50%	3,04%	13,60%	3,23%	0,00%
20-24 ans ayant terminé le secondaire	12,60%	4,30%	0,00%	12,90%	3,21%	0,00%
20-24 ans ayant terminé la filière générale de transition <sup>9</sup>	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%

Source: Psbh 1992, nos calculs.

#### 4. Conclusion et enjeux politiques

L'observation récurrente d'une forte corrélation entre le revenu familial et la fréquentation de l'enseignement supérieur peut être interprétée comme la conséquence de deux catégories de facteurs: i) le niveau de revenu dont les familles disposent au moment où leurs enfants sont en âge de le fréquenter -- c'est ce que les économistes nomment la composante monétaire de court terme ; ii) le niveau socioculturel de la famille (en particulier le niveau d'éducation des parents) ou encore le niveau de compétences et de motivation acquis par le jeune au terme de sa scolarité obligatoire -- la composante non-monétaire de long terme.

En étudiant des données d'enquête collectées en 1992, nous arrivons à la conclusion que la deuxième catégorie de facteurs jouait, à l'époque en Belgique, un rôle prépondérant. Lorsque les

<sup>9</sup> Depuis l'introduction du rénové, tous les élèves qui terminent l'enseignement général de transition ou le technique de transition, ont la possibilité de "transiter" vers le supérieur. Pour ceux qui terminent les filières du technique ou du professionnel de qualification, l'accès (uniquement au supérieur court) est conditionnel au fait d'avoir réussi une 7ème secondaire.

taux de participation entre jeunes issus de familles inégalement riches sont purgés de l'influence des facteurs de long terme (comme le diplôme la mère ou du père, ou encore le passé scolaire) les écarts tendent tout simplement à disparaître. Ce résultat doit bien entendu être interprété avec toutes les précautions d'usage. Il conviendrait de le vérifier au moyen d'autres données, plus riches, plus nombreuses et plus récentes. Soulignons toutefois qu'il est conforme à ceux obtenus à l'étranger, en Grande-Bretagne et aux USA notamment.

Quelle lecture faire de ces résultats en termes plus politiques? Avant toute chose qu'il est incorrect de penser que l'on peut facilement corriger le caractère antidémocratique du supérieur belge en majorant l'aide financière aux familles avec enfants de 18 ans et plus. Les résultats de notre étude suggèrent qu'une majoration des allocations familiales ou des abattements fiscaux -- les deux principales politiques de soutien au revenu de ces familles actuellement en vigueur -- ne modifierait pas fondamentalement le profil des publics réussissant dans le supérieur. Par extension, on peut douter de l'effet d'une politique qui consisterait à étendre à l'après 18 ans l'allocation de rentrée scolaire, laborieusement mise en place au début de l'été 2006.

Mais alors que faire? Beaucoup de choses sans aucun doute. Car conclure que le revenu familial, ne joue pas un rôle prépondérant aux âges où se joue la réussite dans l'enseignement supérieur, ne signifie pas qu'il n'en joue aucun auparavant. Dans le supérieur, peut-être est-il trop tard pour espérer influencer la réussite par la voie financière. Il se pourrait néanmoins que le revenu joue un rôle plus marqué à un stade moins avancé du parcours scolaire: le maternel, le primaire ou le secondaire. Cette question mériterait une étude complémentaire. Quantité d'améliorations devraient aussi intervenir "à l'interne" de l'enseignement secondaire, primaire voire maternel, pour réduire la (très) forte relation entre origine socioculturelle et acquis scolaires, mise en évidence par les études internationales de l'OCDE et de l'IEA<sup>10</sup> (Vandenberghe, 2002, 2004). Mais discuter sérieusement cette question excède notre domaine de compétences.

## **Bibliographie**

Baus, M. [reproduisant l'analyse de J.P. Lambert, recteur des Facultés Universitaires St Louis] (2005), Confirmé. L'unif belge est antidémocratique. *La Libre* du 29/09/05.

Becker, G.S. (1964), *Human Capital*, The University of Chicago Press, Chicago.

---

<sup>10</sup> International Association for the Evaluation of Educational Achievement.

Carneiro, P. & Heckman, J.J. (2002), The Evidence on Credit Constraints in Pos-Secondary Schooling, *The Economic Journal*, No 112, p989-1018.

Dearden, L., McGranahan, L. & Sianesi Barbara, (2004), The Role of Credit Constraints in Educational Choices: Evidence from the NCDS and BCS70, *CEE Working Paper*, LSE, London.

Educational Policy Institute (2005), *Global Higher Education Ranking. Affordability and Accessibility in Comparative Perspective*, EPI, Washington.

Heckman, J.J. & Carneiro, P.(2003), Human Capital Policy, *Working paper No 9495*, NBER, Ma.

Vandenberghe, V. (2002), *L'enseignement : état des lieux et utopie*, Labor, coll. Quartiers Libres, Bruxelles.

Vandenberghe, V. (2004), Enseignement et capital humain en Belgique. Où en sommes-nous?, *Regards Economiques* N°23, IRES-UCL.